



ASSOCIATION
COUERON
NATATION

assemblée générale

2 septembre 2020

Ordre du jour

- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier et présentation du budget prévisionnel 2020-2021
- Rapport des réviseurs aux comptes et nomination des réviseurs aux comptes pour la saison 2020-2021
- Présentation de la saison 2020-2021
- Election du tiers sortant et des nouveaux membres du Conseil d'administration
- Vote sur la modification des statuts et du règlement intérieur
- Questions diverses
- Inscriptions définitives



ASSOCIATION
COUERON
NATATION

**rapport
moral**

quelques mots de

remerciement

L'ensemble du Conseil d'Administration de l'association Couëron Natation souhaite, toutes et tous, vous remercier de votre présence ce soir pour cette nouvelle assemblée générale ordinaire. Et ce dans un contexte particulier, que l'on aurait aimé ne jamais connaître.

Avant de vous exposer le rapport moral de l'association, nous tenions, au nom de l'ensemble du conseil d'administration, à vous remercier, non seulement de votre présence ce soir, mais également de votre civisme quant au respect strict des mesures sanitaires mises en œuvre pour assurer le bon déroulement de cette réunion, importante et essentielle pour la vie de l'association. Au sein du conseil d'administration, son organisation a été longuement discuté et la maintenir sous sa forme initiale nous paraissait le plus simple. Cette solution exige toutefois des comportements irréprochables, il en va de la santé de tous. Chacun a apporté son stylo, chacun porte son masque jusqu'à la sortie de la salle, chacun est responsable ! Des consignes seront précisées dans les prochains jours quant au déroulement des entraînements.

remerciements

rapport
moral

quelques mots de

remerciement

Au nom de l'ensemble de l'association nous souhaitons transmettre nos plus sincères remerciements à :

- **Madame le Maire, Madame Carole GRELAUD**, quelle fin et quel début de mandat ! Avec votre équipe et pour vous aussi, ces périodes ont été difficiles, délicates. En espérant, que ce nouveau mandat se déroule plus sereinement qu'il n'a commencé, au moins sur le plan sanitaire !
 - **Madame l'adjointe au Maire, Madame Laetitia BAR**, déléguée aux Sports, à qui nous souhaitons la bienvenue chez les nageurs, nous sommes des gens sympas, on sent un peu le chlore, mais à force on s'habitue ! Nous sommes à votre entière disposition pour réfléchir à l'avenir de notre chère piscine !
 - **Mesdames et Messieurs les adjoints au Maire et Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux**
 - **L'ensemble des agents municipaux intervenants sur le bord du bassin** (maîtres-nageurs, agents administratifs et techniques), pour nous permettre de nager en toute sécurité et dans des conditions idéales, la relation est précieuse.
 - **Monsieur Jean-Marc ROUAUD**, président de l'Office Municipal des Sports et **Madame Muriel DAVID**, de l'OMS également, que beaucoup connaissent, l'OMS, en tant que tel, de son soutien à l'association dans nos échanges avec la municipalité et pour son action avec les autres associations occupantes de la piscine municipale, la Récré Aquatique, le Triathlon Sport Couëronnais notamment
 - Monsieur le président de la Ligue Régionale de Natation, **Monsieur Joël PINEAU**
 - Monsieur le président du Comité départemental de Natation, **Monsieur Pascal DREAN**, avec une pensée amicale pour **Stéphanie** et les membres du comité directeur,
- Et nous terminons par remercier nos amis du Nantes Ouest Métropole Natation :
- **Madame Marie-Josée YERRON**, en qualité de président des Ailes Sportives de Bouguenais Rezé Natation
 - **Monsieur Thierry NAUDIN**, président du club d'Orvault, le SCO, le Sporting Club d'Orvault Natation,
 - **Monsieur Frédéric DABIN**, président du club de Saint-Herblain, le SHN, Saint-Herblain Natation,

remerciements

rapport
moral

Nous démarrons la saison avec 404 adhérents à inscrire ce soir, dont 312 adhérents réinscrits et 92 nouveaux adhérents. Nous imaginons, créneau par créneau, proposer de nouvelles places d'ici à la mi ou à la fin septembre. Ainsi nos effectifs sont quasiment stables, même si des désistements « sanitaires » sont attendus...

	2020-2021 (au 2 septembre)	2019-2020
Nombre d'adhérents	404 membres 312 réinscrits 92 nouveaux adhérents	422 membres
Membres non réinscrits	110 membres	-

effectif attendu
rapport
moral

Comme pour beaucoup, nous connaissons une période de doute, d'incertitudes... De nombreuses questions nous viennent à l'esprit. Il a fallu qu'un petit virus vienne s'emparer de nos vies pour que notre mode de vie soit justement complètement perturbé. Qui aurait pu croire, en septembre 2019, qu'un an après nous serions là, toutes et tous masqués. Certains avec un style tout à fait remarquable d'ailleurs !

Sincèrement pas grand monde...

Ce truc nous est tombé dessus sans prévenir. Mais il ne doit et il ne peut pas nous faire oublier qu'une association est un lieu où les solidarités s'expriment. C'est un endroit où l'humain prend tout son sens. Et c'est cela que nous devons retenir. Et uniquement cela !



un virus se propage et la piscine se vide...

L'association a fait face autant que faire se peut. Elle a tenu. Grâce à vous toutes et tous, ses adhérents, grâce à des bénévoles et éducateurs sportifs mobilisés et réactifs. Grâce aussi au soutien de la municipalité, des pouvoirs publics, de l'Etat et des organismes fédéraux.

En effet, nous avons pu bénéficier, comme d'autres entreprises et structures associatives du soutien financier de l'Etat. Après nous être arraché quelques cheveux, nous avons mis en place un dispositif d'activité partielle pour nos deux éducateurs sportifs. Dès le départ, ce soutien nous paraissait inopportun, déplacé peut-être. En effet nous avons notre trésorerie pour l'année et nous pouvions voir venir. Et après quelques échanges ici où là, avec d'autres clubs notamment, et au sein de notre conseil d'administration, nous avons changé d'état d'esprit.

Et si cette crise durait ? Et si notre activité ne pouvait redémarrer complètement ? Il convenait de composer à moyen et long terme surtout, c'est ce qui a guidé nos choix depuis mars. L'avenir nous dira si nous avons fait les bons. Ce qui est certain, c'est qu'avoir une vision à court terme, limitée dans le temps, nous paraissait dangereuse pour la survie de l'association.

Nous n'avions qu'une seule idée en tête : maintenir nos deux emplois salariés.

Nous avons pu le faire et nous pouvons envisager assez sereinement les prochains mois, en gardant à l'esprit que cette situation est fragile. C'est une équation à inconnues nombreuses... Après tout dépend de ce fichu virus... Et tout dépend aussi de nos comportements individuels et collectifs face à cette petite chose ingrate.

Au regard des défis qui nous attendent, notamment financiers liés aux dépenses nouvelles liées à l'épidémie, nous avons finalement fait le choix de maintenir le montant des adhésions tel qu'il était en 2019-2020.

Nous suivons en cela, les préconisations de la Fédération Française de Natation, un remboursement d'une partie de l'adhésion de la saison dernière n'est ni obligatoire ni conseillé. Comme dit l'an dernier et avant, adhérer à une association n'est pas la même chose que prendre un abonnement dans une salle sportive. Vous ne payez pas des cours ici, vous adhérez à un projet associatif, partagé et construit par les membres de l'association. Vous participez à des entraînements, pour tous les niveaux, de l'Ecole de Natation aux Maîtres, à des compétitions aussi parfois. Ce mot 'cours' n'existe pas ici, c'est notre cheval de bataille...

La saison s'est arrêtée le 13 mars. Un nageur confiné, n'est plus tout à fait un nageur... Notre sport, notre activité sportive, la natation, dépend beaucoup de l'équipement qu'est la piscine. Même si l'on peut nager en rivière, en mer, dans l'océan, avec toutes les précautions nécessaires, nous restons tributaires des bassins, des équipements sportifs dont il faut prendre soin. Ils sont rares et parfois fragiles, intensément occupés. Ce sont des biens publics qu'il faut respecter, qu'il ne faut pas abîmer. La vie de la piscine dépend aussi des gens qui y pratiquent, la natation notamment. Aucune dégradation ne peut être tolérée.

Cette saison interrompue a été intense toutefois !

Nous avons démarré sur de nouvelles bases sportives, avec une arrivée sur le bord du bassin. Romain a rejoint Camille. Nos deux éducateurs ont fait du bon boulot, nous tenons, au sein du Conseil d'administration, à les en remercier sincèrement. C'est une chance de pouvoir composer sur des compétences, une belle motivation et un état d'esprit travailleur et serein.

Généralement la fin de saison est l'occasion de mettre en lumière nos plus jeunes nageurs, l'Ecole de Natation, nos Avenirs, nos Jeunes. Ils ont bien carburé depuis septembre. Ils ont progressé. Mais malheureusement, cette saison écourtée ne vous a pas permis de vous exprimer comme il se doit.

Ces jeunes pousses, toujours motivées, pourront reprendre dans des conditions optimales. Nous avons fait le choix de conforter ces niveaux, grâce à un planning d'entraînement revisité. Et afin de préparer au mieux l'avenir du club.

C'est à eux que nous voulons penser cette saison.

Tout faire pour que nos gamins puissent nager dans les meilleures conditions, tout faire pour qu'ils puissent performer et surtout s'épanouir dans cette belle activité sportive qu'est la natation.

« Les compétitions de natation bientôt organisées dans des piscines de gel hydroalcoolique »

La proposition de la Fédération internationale de natation (FINA) pourrait permettre aux nageurs d'être parmi les premiers athlètes à retrouver la compétition

LE GORAFI 27/04/2020

Alors, comme le disait le GORAFI, vous nagez dans un bassin de gel hydroalcoolique. C'est la seule solution que nous avons trouvée pour utiliser notre chère piscine, en accord avec la municipalité, la Fédération Française de Natation...

Non, on plaisante, après tout, un peu de dérision ne fait jamais de mal. On retrouvera une bonne solution hydrochlorée, comme on en a l'habitude. De l'eau, avec un peu de chlore donc ! Les consignes sanitaires sont actuellement en cours de définition pour une reprise dans les meilleures conditions le 15 septembre (distanciation physique et nettoyage dans les vestiaires, pas de croisement entre les groupes...).

D'ici au 15 donc, prenez soin de vous et de vos proches.

toutes et tous,

faites du bien à l'ACN

et

soyez « biens » à l'ACN !

**rapport
moral**



ASSOCIATION
COUERON
NATATION

rapport d'activités

une saison écourtée
mais intense

**rapport
d'activités**



assemblée générale

2 septembre 2020

Les objectifs sportifs, jusqu'au 13 mars ont été atteints. Les nageurs peuvent être fiers de leur saison, leur investissement a été important.

De belles performances, des qualifications régionales, 4 équipes engagées aux Interclubs Toutes Catégories soit plus de 40 nageurs mobilisés. Un groupe Maîtres qui a brillé : une équipe engagée aux Interclubs de la catégorie. Une nageuse engagée aux championnats de France N1 au Lamentin en Martinique, 4 nageurs engagés aux N2 à Angers, avec à la clé deux titres de champion N2 (merci au règlement !) et un relais 4*50 nage libre, qui rentre dans l'histoire du club, le premier du genre après un relais 4 nages en 2015.

Notre Ecole de Natation s'est aussi très bien comportée et pourra poursuivre aisément sa progression dès la rentrée. Des tests fédéraux ont été réussis et nous adressons nos plus sincères félicitations à ces jeunes nageurs !

De nombreuses manifestations n'ont pu être organisées sur la saison qui s'achève mais reviendront dès que possible cette prochaine saison.

Nous avons tout de même pu fêter Noël avec les nageurs de l'Ecole de Natation.

Aussi, pour votre information, lors de l'Assemblée Générale de la Ligue Régionale de Natation, en Janvier 2020, Bénédicte, notre co-présidente a été médaillée. C'est la reconnaissance de son action en tant que bénévole, mais c'est aussi une reconnaissance du « travail » de toute équipe depuis quelques années.



**Interclubs Toutes Catégories
Ponchâteau
10/11/2019**

**une saison
en photos
rapport
d'activités**



**Interclubs Toutes Catégories
L'un de nos talentueux relais féminin
Ponchâteau
10/11/2019**



**Fête de Noël
21/12/2019**

Le Père Noël, et l'équipe de la Reine des Neiges ont accueilli les enfants de l'Ecole de Natation

une saison
en photos
rapport
d'activités

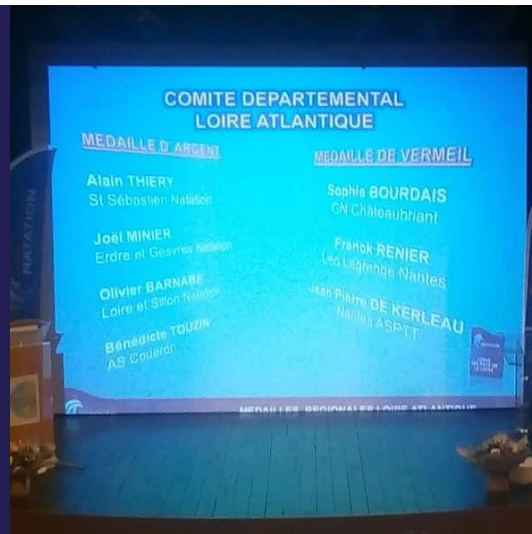


Pataplouf aux Championnats
de France Maîtres N2
Angers
27-28-29/02 et 1/03/2020



Interclubs Maîtres
Les Sables d'Olonne
2/02/2020

**une saison
en photos
rapport
d'activités**



**Bénédicte
Médaillée d'argent par la Ligue
Régionale
Assemblée générale de la Ligue
Régionale**



**Nos nageurs du challenge Avenirs
Saint-Herblain
1/03/2020
(la dernière compétition de la saison...)**

**les résultats
classement
national
des clubs
rapport
d'activités**

CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Classement Départemental	13/18	9/18	8/17	7/17	7/17	7/18
Classement Régional	40/59	30/57	20/48	20/49	19/58	20/48
Classement National	800/1087	548/1073	494/983	367/965	378/1020	452/917
Points marqués	235	1301	4066	5634	3265	1526
Nombre de compétiteurs	26	53	66	68	64	48

**les résultats
interclubs
toutes catégories
rapport
d'activités**

Interclubs Toutes Catégories	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Classement Interclubs	31/73	25/39	17/37	16/37	19/44	19/45
Classement des compétiteurs	636/763	506/749	288/725	275/707	290/699	352/708
Points marqués	865	995	1216	1242	712	516

CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS MAÎTRES	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Classement Régional	26/45	14/44	12/43	12/42	25/36	13/38
Classement National	433/738	191/713	142/738	203/703	357/676	214/648
Points marqués	500	2388	2694	2102	330	1333
Nombre de compétiteurs	12	18	27	21	11	13
Interclubs Maîtres						
	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Classement Régional	Non classé	17/30	18/25 * 21/25	16/25	Non classé	18/29
Classement National	Non classé	244/461	322/477 * 440/477	317/464	Non classé	287/414
Points marqués	Non classé	8996	7746 * 5654	7563	Non classé	7890

Championnats de France Maîtres

1 nageuse engagée aux N1 au Lamentin, 4 nageurs engagés au N2 à Angers, un relais, deux titres de champion de France N2

les résultats
interclubs
jeunes
et avenirs
rapport
d'activités

Interclubs Avenirs (ex Benjamins)	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Classement Régional	Non classé	30/30	Non classé	22/22	14/23	Non classé
Classement National	Non classé	545/551	Non classé	338/379	333/398	Non classé
Points marqués	Non classé	956	Non classé	1163	668	Non classé
Interclubs Jeunes (ex Minimés)	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Classement Régional	Non classé	Non classé	24/25	24/34	23/29	Non classé
Classement National	Non classé	Non classé	611/627	492/623	496/584	Non classé
Points marqués	Non classé	Non classé	890	1009	505	Non classé

les résultats
école de natation
rapport
d'activités

Tests fédéraux	2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018	2018 - 2019	2019 - 2020
Sauv'nage	54	69	79	63	36	12
Pass'sports de l'eau	5	26	46	20	25	12
Pass'compétiton	2	6	23	10	12	9 en cours
Tests internes	2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018	2018 - 2019	2019 - 2020
Petit Pataplouf	-	-	-	39	30	25
Grand Pataplouf	-	-	-	4	2	30
Petit Sauv'Nage	-	-	-	-	9	21



ASSOCIATION
COUERON
NATATION

rapport financier

Une année particulière pour un bilan de fin de saison particulier.

Des charges en baisse par rapport au prévisionnel car moins d'engagements sportifs, des activités annulées...

Des produits stables grâce notamment aux subventions.

Un résultat positif de 14 139,58 € en trompe l'œil :

- Des charges sociales (Urssaf, Malakoff-Médéric-Arco...) non prélevées estimées à 5 000,00 euros et provisionnées pour la prochaine saison.
- Une aide exceptionnelle pour la mise en œuvre de l'activité partielle de nos deux salariés de 6 003,01€. Cette aide a été utilisée ou sera utilisée pour :
- Maintenir la rémunération de nos salariés.
- Conserver le tarif des cotisations au niveau de la saison passée.
- Mettre en place les mesures sanitaires demandées par la persistance du virus Covid-19 (heures supplémentaires, achats de fournitures...)

En résumé, les finances de l'association sont saines et permettent d'envisager la prochaine saison en toute sérénité.

bilan global

**rapport
financier**

	BUDGET PREVISIONNEL 2019/2020	BUDGET REALISE 2019/2020	BUDGET PREVISIONNEL 2020/2021
<u>Charges</u>			
TOTAUX	83 300,00 €	80 510,80 €	93 000,00 €
<u>Produits</u>			
TOTAUX	83 300,00 €	80 510,80 €	93 000,00 €

	au 31/07/2019	Saison 2019-2020	au 1/08/2020
Livret	18 000,00 €		33 000,00 €
Compte chèque	1 838,04 €		977,62 €
Résultat 2019/2020		14 139,58 €	
Pré-inscriptions 2020/2021			
Disponible exercice suivant	19 838,04 €		33 977,62 €

les charges 1/2

rapport financier

	BUDGET PREVISIONNEL 2019/2020	BUDGET REALISE 2019/2020	BUDGET PREVISIONNEL 2020/2021
Charges			
ACHATS	4 100,00 €	1 472,04 €	2 950,00 €
Alimentation /boisson	600,00 €	547,04 €	600,00 €
Matériel pédagogique	1 500,00 €	223,75 €	1 000,00 €
Fournitures admin. /photocopies	1 000,00 €	258,44 €	350,00 €
Autres fournitures	1 000,00 €	442,81 €	1500,00 €
SERVICES EXTERIEURS	500,00 €	491,36 €	500,00 €
Documentation			
Assurance	500,00 €	491,36 €	500,00 €
Location			
AUTRES SERVICES	16 880,00 €	12 320,15 €	15 680,00 €
Déplacement/hébergement	1 500,00 €	728,32 €	1 500,00 €
Echange tripartite	2 500,00 €	422,80 €	2 500,00 €
Autres sorties			
Frais postaux/tél.	800,00 €	474,23 €	600,00 €
Services bancaires	80,00 €	69,80 €	80,00 €
Licences FFN	12 000,00 €	10 625,00 €	11 000,00 €
Mutuelle des sportifs MDS			
Déplacement/encadrants			

les charges 2/2

rapport financier

	BUDGET PREVISIONNEL 2019/2020	BUDGET REALISE 2019/2020	BUDGET PREVISIONNEL 2020/2021
Charges			
CHARGES PERSONNELS	50 720,00 €	47 292,78 €	58 670,00 €
Rémunération de personnel	26 000,00 €	28 145,51 €	29 500,00 €
Charges sociales	18 650,00 €	15 956,06 €	25 500,00 €
Gestion salariale	650,00 €	672,00 €	670,00 €
Complémentaire sante	420,00 €	261,21 €	
Prélèvement à la source		152,00 €	
Surveillance baignade	5 000,00 €	2 106,00 €	4 000,00 €
AUTRES CHARGES	11 100,00 €	4 794,89 €	11 200,00 €
Stage de natation	2 000,00 €		2 000,00 €
Stage de formation	1 000,00 €	1 490,00 €	1 500,00 €
Stage adultes	3 000,00 €	1 104,50 €	3 000,00 €
Engagements compétitions	3 000,00 €	1 546,10 €	3 000,00 €
Divers		84,00 €	
Remb. adhésion, trop perçu	1 100,00 €	538,00 €	700,00 €
Entente Interclub		32,29 €	
Action bénévolat	1 000,00 €		1 000,00 €
CHARGES EXCEPTION.			2 500,00 €
RESULTAT		14 139,58 €	
TOTAUX	83 300,00 €	80 510,80 €	93 000,00 €

les produits 1/2

rapport financier

	BUDGET PREVISIONNEL 2019/2020	BUDGET REALISE 2019/2020	BUDGET PREVISIONNEL 2020/2021
Produits			
PRODUITS D'EXPLOITATION	3 800,00 €	71,45 €	3 800,00 €
Manifestations FDB +Bar	300,00 €		300,00 €
Echange tripartite	3 000,00 €		3 000,00 €
Ventes marchandises	500,00 €	71,45 €	500,00 €
Participation aux sorties			
SUBVENTIONS	11 500,00 €	16 845,01 €	9 000,00 €
Municipale club	9 000,00 €	8 842,00 €	8 500,00 €
Municipale échange tripartite	2 000,00 €	2 000,00 €	
Etat: indemnités chômage partiel		6 003,01 €	
Aide à l'emploi			
Autres	500,00 €		500,00 €
credit mutuel			
AUTRES PRODUITS	67 800,00 €	63 304,17 €	65 300,00 €
Adhésions	63 500,00 €	62 450,71 €	61 000,00 €
Stage de natation	1 000,00 €	390,00 €	1 000,00 €
Stage adultes	1 500,00 €		1 500,00 €
Divers		13,46 €	
Participation engagements	900,00 €		900,00 €
Interclub	900,00 €	450,00 €	900,00 €

les produits 2/2

rapport financier

	BUDGET PREVISIONNEL 2019/2020	BUDGET REALISE 2019/2020	BUDGET PREVISIONNEL 2020/2021
Produits			
PRODUITS FINANCIERS	200,00 €	290,17 €	300,00 €
Interêt livret bleu	200,00 €	290,17 €	300,00 €
REPRISE SUR EXCEDENT			14 600,00 €
TOTAUX	83 300,00 €	80 510,80 €	93 000,00 €



ASSOCIATION
COUERON
NATATION

rapport des réviseurs aux comptes

**Les réviseurs aux comptes, après avoir pris connaissance
du bilan comptable et des livres de compte de
l'association, confirment la bonne tenue des comptes de
l'association et recommande à l'Assemblée Générale
d'approuver le rapport financier.**

**Madame Jacqueline DROUET et Monsieur Jacky
ROLLAND proposent de renouveler leur mandat pour la
saison 2020-2021.**



ASSOCIATION
COUERON
NATATION

**informations
générales**

l'association

ses membres

ses éducateurs

ses bénévoles

ses officiels



**son conseil
d'administration**

élection

**son
bureau**

**comment
fonctionne
l'association ?**

son conseil d'administration

2019-2020

son bureau

Présidence

Bénédicte TAUZIN
Raphaël POIRON

Vice-présidence

Sylvie LERAT

Trésorerie

Bernard LUCAS

Trésorerie adjointe

Hélène JOUVENCE

Secrétariat

Florian TAVERNIER

Secrétariat adjoint

Fabien LUC

ses membres

Stéphanie BREST

Sylvain LERAT

Jean-Luc MAHE

Matthieu MEAUDE

Dominique TRICHET

Florentin BOURSALT

Benoît JULIENNE

Yves JOUVENCE

**comment
fonctionne
l'association ?**

élection du conseil d'administration 2020-2021

tiers sortant

**Dominique TRICHET
Jean-Luc MAHE
Fabien LUC
Florian TAVERNIER**

membres entrants

**Dominique TRICHET
Yves JOUVENCE
(membre coopté en septembre 2019)
Manon KERRIOU
Loïc BOQUIER**

**comment
fonctionne
l'association ?**



assemblée générale

2 septembre 2020



ASSOCIATION
COUERON
NATATION

modification des statuts et du règlement intérieur

des modifications et ajustements nécessaires pour le bon fonctionnement du club

du côté des statuts

ARTICLE 11 REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration se réunit chaque fois qu'il est convoqué par écrit par son Président, par son membre ayant mandat pour effectuer cette formalité ou sur la demande d'au moins la moitié de ses membres, chaque fois que l'intérêt de l'association l'exige et au moins quatre fois par an.

La présence d'au moins la moitié plus un de ses membres est nécessaire pour que le Conseil d'Administration puisse délibérer. Si cette proportion n'est pas conforme, le Conseil d'Administration est convoqué à nouveau, mais à au moins huit jours d'intervalle. Il peut alors délibérer quel que soit le nombre de membres présents.

Les modalités de réunion (en présentiel, en visioconférence, en audioconférence ou autre) du Conseil d'administration sont fixées par le Président, en accord avec le Bureau et en respect de la législation en vigueur.

des modifications et ajustements nécessaires pour le bon fonctionnement du club

du côté des statuts

ARTICLE 15 BUREAU

Le Conseil d'Administration choisit chaque année, parmi ses membres, un bureau composé au minimum de :

- au moins un Président,
- **au moins un (ou plusieurs) Vice-président(s),**
- un Secrétaire,
- un Trésorier,

et dans la mesure du possible parmi ses membres ou parmi les membres de l'association :

- un Trésorier adjoint,
- un Secrétaire adjoint.

Le nombre de postes du Bureau et les fonctions pourront être élargis à la satisfaction des membres du Conseil d'Administration en fonction des besoins de l'association.

Le Bureau de l'association peut, en cas de situation urgente et exceptionnelle, prendre une décision qui a trait aux activités de l'association ou à son organisation (notamment quant à la gestion des ressources), il devra en informer le Conseil d'Administration.

des modifications et ajustements nécessaires pour le bon fonctionnement du club

du côté des statuts

ARTICLE 17

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale se compose de tous les membres (ou de leurs représentants conformément à l'article 10, alinéa 3 des présents statuts) à jour de leur cotisation. Le règlement de la cotisation peut se faire le jour de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit annuellement, aux jour, heure et lieu indiqués sur la convocation.
Elle se réunit conformément à la législation en vigueur.

Les décisions de l'Assemblée Générale sont prises **conformément à la législation en vigueur, de même que les modalités de vote, qui, définies lors de la convocation, doivent se conformer à la législation en vigueur.** ~~à main levée à la majorité des membres présents. Sur demande d'au moins un membre, les votes peuvent être effectués au scrutin secret.~~

Toutefois, conformément à l'article 10, ~~alinéa 5~~ des présents statuts, les élections seront conduites à bulletin secret.

**des modifications et ajustements nécessaires
pour le bon fonctionnement du club**

du côté du règlement intérieur

TITRE 4 REINSCRIPTIONS

Les membres inscrits à l'association et qui souhaitent reprendre l'activité pour la saison suivante doivent impérativement être réinscrits au cours du mois de mai ou juin de la saison en cours.

Les réinscriptions sont effectuées en ligne, pendant une période de deux semaines, les membres sont sollicités par courrier électronique. Les membres réinscrits doivent remettre **des frais de réservation** pour valider leur réinscription, au plus tard une semaine après la fin de la période de réinscription.

Le Conseil d'administration fixera le montant de ces frais de réservation préalablement au lancement de la procédure de réinscription.

Si cette démarche est effectuée tardivement, la cotisation annuelle sera majorée de 20€. Un membre n'ayant pas effectué sa réinscription dans le temps imparti sera considéré comme démissionnaire ou devra effectuer une nouvelle pré-inscription.

Aucune réinscription ne sera acceptée après le 30 juin.

**des modifications et ajustements nécessaires
pour le bon fonctionnement du club**

du côté du règlement intérieur

TITRE 5 FORMALITES ADMINISTRATIVES

L'inscription ou la réinscription ne devient définitive que lorsqu'a été remis à l'association, avant démarrage des entraînements un dossier d'adhésion complet et constitué de :

- le bulletin d'adhésion,
- **un formulaire fédéral,**
- **en cas de nouvelle inscription,** un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités aquatiques et/ou à la pratique de, la natation y compris en compétition, ledit certificat devra être daté de moins de trois mois à la date de l'inscription, un onglet du bulletin d'adhésion est ainsi à compléter par le praticien, ce certificat est établi conformément à la législation en vigueur,
- en cas de réinscription, **pour un renouvellement de licence uniquement,** un questionnaire de santé et une attestation sur l'honneur, la durée de validité du certificat médical étant fixée par la législation en vigueur,
- **pour les bénévoles qui interviennent auprès des nageurs, le formulaire fédéral d'honorabilité et éventuellement, de leur propre initiative l'extrait du casier judiciaire (bulletin n°3),**
- le montant de la cotisation annuelle **fixé par la Conseil d'administration,**

**modification
des statuts
et du règlement
intérieur**

des modifications et ajustements nécessaires pour le bon fonctionnement du club

du côté du règlement intérieur

TITRE 13

TRANSPORT ET DEPLACEMENTS DES NAGEURS

L'association n'organise aucun transport de licenciés et sa responsabilité ne peut être engagée dans un tel cas. Il appartient à la famille d'un licencié de s'organiser pour les déplacements en compétition, en stage ou autres manifestations, le licencié étant convoqué directement sur le lieu de la compétition, du stage ou de la manifestation.

L'association tient à préciser que les dispositions suivantes doivent **cependant** être prises pour envisager le transport de licenciés, **par les familles ou le licencié lui-même** : ~~par dans le cadre d'un déplacement organisé par l'association~~ :

- la personne conduisant le véhicule doit être considérée apte, au sens du Code de la Route (permis de conduire en cours de validité, non-état d'ébriété,...),
- le transport devra être réalisé en respect de la réglementation en vigueur, notamment concernant le nombre de passagers pouvant être transportés dans le véhicule, le port de la ceinture de sécurité, l'état du véhicule,...
- le véhicule devra être couvert par une assurance en cours de validité. Il appartient à l'assuré de vérifier que son assurance comprend bien :
 - une garantie « tout déplacement » pour le transport d'enfants et non une simple garantie « promenade-trajet »,
 - une garantie « responsabilité civile automobile ».



ASSOCIATION
COUERON
NATATION

**la saison
2020-2021
en quelques mots**

**dates
à retenir**

**la saison
2020-2021
en quelques mots**

- Début des entraînements : **MARDI 15 SEPTEMBRE 2020**
- Fin des entraînements : **SAMEDI 26 JUIN 2021**
- Interclubs Toutes Catégories : **DIMANCHE 15 NOVEMBRE 2020**
- Stages sportifs au cours de la saison : **vacances de la Toussaint, d'Hiver et de Printemps**

Evènements de la vie du club :

- Fête de Noël : **DECEMBRE 2020**
- Week-end Maîtres : **MAI 2021**
- Rencontre des « Toujours jeunes » : **JUIN 2021**
- Journée du club : **JUIN 2021**
- Jumelage avec le Wexford Swimming Club et le Squalus Fleurusien : **ÉTÉ 2021**

quelques rappels

la saison 2020-2021

en quelques mots

- Assiduité impérative aux entraînements
- Les nageurs inscrits dans le groupe Compétition (des Avenirs aux Maîtres) s'engagent à participer aux compétitions proposées, notamment et surtout les compétitions Interclubs (trois compétitions dans l'année)
- Chaque désistement aux compétitions implique un coût financier pour le club et parfois la disqualification complète d'une équipe
- Ne pas interpeller les éducateurs pendant les entraînements lorsqu'on patiente dans l'espace visiteur, pour des raisons de sécurité de la baignade notamment
- Sanctions envisagées à l'encontre de nageurs au comportement irrespectueux (moqueries, dégradation de mobilier)

**un
nouveau
planning**

**la saison
2020-2021
en quelques mots**

MARDI				MERCREDI			
LIGNE 1	LIGNE 2	LIGNE 3	LIGNE 4	LIGNE 1	LIGNE 2	LIGNE 3	LIGNE 4
17:05 - 18:00				17:05 - 18:00			
Avenirs		Ecole de Natation		Ecole de Natation			
PASS'COMPETITION COMPETITION		PASS'SPORTS		PATAPLOUF - SAUV'NAGE			
18:00 - 19:15				18:00 - 19:00			
Jeunes		Jeunes		Ecole de Natation			
COMPETITION		PERFECTIONNEMENT		SAUV'NAGE			
19:15 - 20:30				19:00 - 20:30			
Juniors - Séniors				Juniors - Séniors			
COMPETITION		PERF.		COMPETITION		PERF.	
20:30 - 21:45							
Maîtres							
COMPETITION		PERFECTIONNEMENT					

**un
nouveau
planning

la saison
2020-2021
en quelques mots**

JEUDI				VENDREDI				SAMEDI			
LIGNE 1	LIGNE 2	LIGNE 3	LIGNE 4	LIGNE 1	LIGNE 2	LIGNE 3	LIGNE 4	LIGNE 1	LIGNE 2	LIGNE 3	LIGNE 4
17:05 - 18:00				17:05 - 18:00				10:35 - 11:30			
Avenirs		Ecole de Natation		Jeunes		Ecole de Natation		Ecole de Natation			
PASS'COMPETITION COMPETITION		PASS'SPORTS		COMPETITION		PASS'SPORTS		PATAPLOUF - SAUV'NAGE			
18:00 - 20:00				18:00 - 19:15				18:00 - 19:30			
Jeunes		Jeunes		Juniors - Séniors		Jeunes		Ecole de Natation			
COMPETITION		PERFECTIONNEMENT		COMPETITION		PERF.		PERF.		PATAPLOUF - SAUV'NAGE	
20:00 - 20:30		19:15 - 20:30								11:30 - 12:30	
Maîtres		Maîtres								Toutes Catégories	
PREPA PHYSIQUE		PERFECTIONNEMENT								PREPA PHYSIQUE EN SALLE OU EN EXTERIEUR - SUR INSCRIPTION	
20:30 - 21:45		20:30 - 21:45								12:45 - 13:45	
Maîtres		Maîtres								Maîtres	
COMPETITION		PERFECTIONNEMENT				PERFECTIONNEMENT DEBUTANTS		ELITE COMPETITION			
								13:45 - 15:00			
								Maîtres		T. Cat.	
								PERFECTIONNEMENT		ELITE COMP.	

**devenez
officiel**

**la saison
2020-2021
en quelques mots**

à retenir

- Avoir plus de 14 ans
- Examen pratique à passer (prise de temps lors d'une compétition) et validé par la Fédération Française de Natation
- Participer à 2 journées ou 4 demi-journées de compétition sur la saison
- Chronomètre fourni



ASSOCIATION
COUERON
NATATION

**résultats
des votes**

Inscrits	312	Votants	261
Exprimés	227	Nuls	34
Blancs	1	Abstention	0

<p align="center">Approbation du rapport moral, du rapport d'activité et du rapport financier</p>	<p>226 POUR Rapports approuvés</p>
<p align="center">Election du Conseil d'Administration</p>	<p>Dominique TRICHET (226 VOIX) Yves JOUVENCE (226 VOIX) Manon KERRIOU (184 VOIX) Loic BOQUIER (184 VOIX) <i>43 bulletins sans les noms de Manon KERRIOU et Loic BOQUIER</i> Membres élus</p>
<p align="center">Approbation de la modification des statuts</p>	<p>226 POUR Statuts modifiés approuvés</p>
<p align="center">Approbation du règlement intérieur</p>	<p>225 POUR Règlement intérieur modifié approuvé</p>
<p align="center">Commissaires aux comptes 2020-2021</p>	<p>Jacqueline DROUET Jacky ROLLAND</p>

**résultats
des votes**



ASSOCIATION
COUERON
NATATION

inscription

- **Aucun dossier incomplet ne sera pris ce soir, vous pourrez le déposer le 19 septembre, une permanence sera organisée salle de la Fraternité par les bénévoles, dans ce cas le nageur débutera à partir du 22 septembre**
- **Aucun dossier ne sera accepté dans la boîte aux lettres du club (il sera retourné à l'adhérent)**
- Chaque dossier est vérifié, mais le club n'est pas responsable des faux certificats médicaux
- Attestation comité d'entreprise : table spécifique, à demander après avoir déposé votre dossier
- Aucun nageur ne peut commencer à nager sans dossier complet



ASSOCIATION
COUERON
NATATION

communications
diverses

ils nous soutiennent



la boutique du club



BONNET

5 €



GOBELET
REUTILISABLE

1 €



BONNET
PATAPLOUF

5 €

Sportswear & Lifestyle



T-shirt manches courtes
homme



Polo manches courtes
homme



Sweat uni capuche
homme

www.coueron-natation.org

contact@coueron-natation.org

@coueronnatation



**bonne
saison
2020-2021**



ASSOCIATION
COUERON
NATATION